

BULLETIN ADHÉSION 2025 / ADHÉSION CITOYENNE

Raison sociale

Adresse

Code postal & Ville

Tél.

Courriel

PERSONNE RÉFÉRENTE dans votre structure

La personne référente sera destinataire de l'ensemble de nos communications et invitations.

Madame/Monsieur

Fonction

Tél direct / portable

Courriel

- J'adhère à la Technopole Quimper-Cornouaille pour l'année 2025 et**
je joins le montant de ma cotisation, soit euros (voir tableau ci-dessous).

Chiffre d'affaires	Cotisation
Entreprise créée après le 1 ^{er} janvier 2023	Gratuit
Chiffre d'affaires < 1,5 M€ ou Association	250 euros
Chiffre d'affaires compris entre 1,5 M€ et 8 M€	500 euros
Chiffre d'affaires compris entre 8 M€ et 15 M€	1 100 euros
Chiffre d'affaires > 15 M€	2 200 euros
Cotisation de soutien	3 800 euros

La Technopole Quimper-Cornouaille n'est pas assujettie à la TVA

Merci d'établir votre chèque bancaire à l'ordre de **Technopole Quimper-Cornouaille** ou d'effectuer votre règlement par virement (IBAN : FR76 1290 6501 1305 0970 4500 191 – BIC : AGRIFRPP829)

Un reçu vous sera adressé à réception de votre règlement.

Date + Signature + Cachet de l'entreprise